

ORIENTATION ET FORMATION AU SERVICE DE L'INTÉGRATION

Nous proposons des mesures d'évaluation et d'orientation pour l'ensemble des domaines professionnels au travers d'observations dans un contexte d'entreprise. Nous offrons également des possibilités de formation (CFC, AFP, spécifiques Orif) dans nos sections informatique, horlogerie, conciergerie et bureau-commerce.

FORMATIONS

HORLOGERIE

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'opérateur en horlogerie :

- Par la formation duale entre l'Orif, pour la pratique professionnelle, et l'école technique pour la théorie
- Par la formation modulaire pour adultes sous l'égide de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH)

BUREAU-COMMERCE

- Employé de commerce CFC (profil B, E, M – 3 ans)
- Assistant de bureau AFP (2 ans)

INFORMATIQUE

- Informaticien CFC (4 ans)
- Opérateur en informatique CFC (3 ans)

CONCIERGERIE

- Agent d'exploitation CFC (3 ans)
- Employé d'exploitation AFP (2 ans)
- Agent de propreté CFC (3 ans)
- Agent de propreté AFP (2 ans)

OBSERVATION & ORIENTATION

Les mises en situations professionnelles ainsi que les tests théoriques proposés permettent d'évaluer précisément le potentiel de travail et d'acquisitions du stagiaire en lien avec les exigences de l'économie puis, de l'orienter vers le domaine choisi.

Les projets professionnels sont conçus de manière individualisée et adaptée aux problématiques rencontrées par les personnes.

L'Orif La Chaux-de-Fonds propose aux assurés de découvrir et d'exploiter leurs compétences pratiques et théoriques à travers nos cinq sections professionnelles :

- Section bureau-commerce
- Section conciergerie
- Section horlogerie
- Section informatique
- SEOP (section d'évaluation et d'orientation professionnelle dans les métiers de l'industrie légère et de l'artisanat)

Encadrement

Notre équipe s'appuie sur les compétences croisées de maîtres socioprofessionnels et d'éducateurs répondants sociaux, soutenus par un personnel administratif spécialisé.

Service Intégration

Notre Service intégration dispose d'un réseau d'entreprises favorisant les stages, les formations en entreprise et les placements pour prise d'emploi. Il peut coacher les assurés individuellement sur les techniques de recherche d'emploi.

Grille des prestations

PRODUITS		DURÉE	Bureau-commerce	Conciergerie	Informatique	Horlogerie	SEOP industrie légère et artisanat
INSTRUCTION	INSTRUCTION Examiner l'aptitude à la réadaptation professionnelle	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
OBSERVATION/ ORIENTATION	OBSERVATION / ORIENTATION (COURTE) Confirmer une orientation professionnelle dans un métier déjà déterminé	4 semaines (20 jours ouvrables)	✓	✓	✓	✓	✓
	OBSERVATION / ORIENTATION (LONGUE) Mener un processus approfondi d'orientation aboutissant à un projet socioprofessionnel individualisé	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
FORMATION	PRÉPARATOIRE Préparer à la formation professionnelle dans le métier concerné	3 à 6 mois en général	✓	✓	✓	✓	
	ENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL Actualiser/acquérir des compétences dans la profession initiale, en vue d'un retour à l'emploi	3 à 12 mois en général	✓	✓	✓	✓	✓
	FORMATION PROFESSIONNELLE (CERTIFIANTE/ORIF) Former dans le métier concerné (conformément à l'ordonnance officielle de formation s'il s'agit d'une formation certifiante)	Certifiante : 1 à 4 ans Orif : 3 à 6 mois	✓	✓	✓	✓	
	FORMATION EN ENTREPRISE ¹ Former en entreprise dans le métier concerné (conformément à l'ordonnance officielle de formation s'il s'agit d'une formation certifiante)	Selon projet professionnel	✓	✓	✓	✓	
MESURE DE RÉINSERTION	ENTRAÎNEMENT À L'ENDURANCE Faire passer le temps minimal de présence de 2 à 4 heures par jour pendant au moins 4 jours par semaine (pas d'exigences quant au rendement)	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
	ENTRAÎNEMENT PROGRESSIF Passer d'un temps minimal de présence de 4h par jour pendant au moins 4 jours par semaine à une capacité de travail de 50% (d'un emploi à plein temps)	6 mois (renouvelable 3 mois)	✓	✓	✓	✓	✓
SERVICE INTÉGRATION	SFIP ² - SRE (SOUTIEN ET RECHERCHE D'EMPLOI) Offrir un soutien et un encadrement professionnel personnalisé dans le cadre des démarches de recherche d'un emploi, d'une place d'apprentissage ou d'un stage pratique	3 mois (renouvelable 3 mois)					
	SFIP ² - STAGE Mettre en place un stage en vue de l'insertion professionnelle, via un contrat de travail (CDI ou CDD) de 6 mois minimum, et le pérenniser	3 mois (renouvelable 3 mois)					
	JOB COACHING Soutenir l'assuré en entreprise ou en école professionnelle ainsi que les employeurs afin de consolider l'ensemble permettant à la réussite de la formation ou la pérennisation de l'emploi	6 mois (renouvelable)					

1 formation durable en entreprise sans reprise du contrat d'apprentissage par l'entreprise; l'Orif garde le suivi de la formation
2 soutien à la formation et à l'intégration professionnelle